

Les Cahiers des Dix



Le Canada 1756-1758, vu par un officier du régiment de La Sarre

Raymond Douville, M.S.R.C.

Number 24, 1959

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079948ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079948ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Douville, R. (1959). Le Canada 1756-1758, vu par un officier du régiment de La Sarre. *Les Cahiers des Dix*, (24), 113-132. <https://doi.org/10.7202/1079948ar>

Le Canada 1756-1758, vu par un officier du régiment de La Sarre

Par RAYMOND DOUVILLE, M.S.R.C.

Le nom du lieutenant Guillaume de Méritens de Pradals n'apparaît pas souvent dans les pages de l'histoire canadienne. Cet officier du régiment de La Sarre, arrivé en Canada avec ses compagnons d'armes au printemps de 1756, participa aux batailles de Chouaguen, de Carillon, des Plaines d'Abraham, ainsi qu'à celle de Sainte-Foy, au cours de laquelle il fut dangereusement blessé, puis fut rapatrié après la cession du Canada à l'Angleterre. Voilà, en résumé, sa vie militaire canadienne, qui est celle d'ailleurs de beaucoup de ses compagnons.

Nous n'en connaîtrions pas davantage à son endroit, s'il n'avait eu l'idée, pour tromper son ennui, d'écrire à son frère resté en France des lettres dans lesquelles il notait ses impressions sur les gens du nouveau pays où l'avaient conduit les hasards de la guerre. Lettres très simples, sans aucune prétention, dans lesquelles on sent percer sans cesse la mélancolie d'un expatrié qui songe aux siens et pour qui le fait d'écrire est une consolation de ne pas recevoir de lettres de sa famille. « Vous ne devez pas douter, écrivait-il le 30 juin 1757, de l'inquiétude où je suis d'apprendre de vos nouvelles, de même que du reste de la famille et de nos bons amis ».

Quelques-unes des lettres du lieutenant Méritens de Pradals ont été conservées. Nous ne croyons pas toutefois qu'elles soient connues au Canada.⁽¹⁾

(1) Elles ont été retrouvées et mises en ordre par un des descendants de sa famille, M. Maurice Moulins de Méritens, qui les a remises à un membre de la Société des Etudes du Couserons, M. l'abbé Louis Blazy. La *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques*, publiés par les Sociétés Savantes de France (Tome I, 1944, p. 122), signale à l'item de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts (1926-30, Foix, 1931, pp. 363-390) un article au titre intrigant : "Louis Blazy, Un cadet de Gascogne au Canada : Sept lettres du lieutenant Guillaume de Méritens de Pradals

Guillaume de Méritens de Pradals⁽²⁾ naquit le 5 avril 1707 au château de Laserre, juridiction de Lescure. Il était le sixième des neuf enfants de Jean de Méritens de Pradals et de Jeanne-Marie de Terssac, et descendait d'une famille de militaires. Son grand-père avait servi sous Louis XIII et sous Louis XIV. Son père et ses oncles, tous lieutenants et capitaines, ne s'étaient retirés du service qu'à la suite d'infirmités « contractées par leurs blessures de guerre ». Lui-même s'engagea à dix-sept ans, fut nommé sergent en 1733, fit la campagne en Bohême et en Italie où il fut blessé. Le 10 février 1744, en récompense de son courage, il obtint la charge de lieutenant en second de la compagnie de grenadiers du régiment de La Sarre. L'année suivante, il est nommé lieutenant de sa compagnie. La croix de Saint-Louis et une commission de capitaine lui sont refusées en 1754, on ne sait à la suite de quelles intrigues, et il est désigné pour aller servir en Canada.

Il a cinquante ans. Il est célibataire. Depuis l'âge de dix-sept ans, il court l'Europe avec son régiment. Il n'a revu qu'au cours de brèves permissions sa famille, ses amis, une fiancée qui désespère, des soeurs infirmes. Guillaume de Méritens de Pradals est le type idéal du soldat sentimental qui a tout sacrifié, de bonne ou mauvaise grâce, à sa carrière. Ses lettres en font foi. Elles ressuscitent, il nous semble, une tranche de vie de l'existence des petits militaires de la guerre de Sept Ans.

Les détails que le lieutenant de Pradals consacre au mouvement des troupes sont relativement conformes aux faits. On s'en rend compte en les comparant, par exemple, au journal du chevalier de la Pauze.⁽³⁾

Mais l'intérêt de ses lettres consiste surtout dans la sincérité, la franchise, la naïveté même de ses observations sur les habitants du pays et la façon dont les troupiers étaient traités. Nous avons ici

(1756-58). A la suite d'une lettre adressée au maire de la ville de Foix, M. Roques, ce dernier nous dit que la Société n'existait plus, mais qu'il s'efforcerait de nous faire transcrire les lettres en question. Nous n'en entendîmes plus parler. Mais notre bienveillant collègue, M. Antoine Roy, nous apprit que les archives de la Province, toujours riches de trésors inexploités, possédaient un dossier sur Guillaume de Méritens de Pradals. Et ce dossier contient une copie des lettres que l'abbé Blazy publia en 1930. Nous remercions M. Roy d'avoir eu l'obligeance de nous les communiquer.

(2) Son nom a été écrit de diverses façons. Ainsi, dans le *Bulletin des Recherches Historiques* de juin 1945 (p. 257) on le nomme Guillaume Pradats de Meritens.

(3) *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1931-32.*

le témoignage spontané d'un simple officier, qui n'écrivait pas pour la gloire, et qui ne s'imaginait certainement pas que ses lettres, retrouvées après deux siècles, comporteraient quelque intérêt.

Dans la quatrième de ses lettres, Méritens de Pradals signale qu'il a lu les récits du baron de La Hontan sur le Canada. S'en est-il inspiré ? C'est possible, mais on doit tout de même lui reconnaître un pénétrant esprit d'observation personnelle. Certains passages de ses lettres forment de jolis tableaux, et il a jugé avec sagacité la façon de vivre de nos habitants. On sent percer chez lui un peu de dépit de ce que les Canadiens vivaient beaucoup mieux que les soldats des troupes françaises. C'est ce dépit sans doute qui inspire la sévérité de certaines de ses observations, et c'est dans ce domaine surtout qu'on pourrait le soupçonner d'imiter la sévérité de La Hontan lorsque celui-ci juge les habitants du Canada. Par exemple, lorsqu'il écrit : « Les hommes vont fort simplement, je dis les paysans; mais les gens comme il faut sont mis richement, et avec cela tout le monde en général est pauvre parce qu'il mange trop. Si les négociants ne mangeaient pas comme ils font, ils seraient d'abord riches ... Revenons au paysan qui est fainéant, gourmand, ivrogne, paresseux, glorieux et fripon. Les femmes ont bien aussi leur épithète, passons vite là dessus ... Le paysan serait riche s'il voulait travailler ... »

Admettons qu'il y a dans des passages comme celui-ci des réminiscences de La Hontan. D'autres passages par contre, — et c'est par ces détails surtout que valent ses lettres — nous apportent le point de vue de l'officier moyen au cours de la guerre de Sept Ans. Ses privations, son héroïsme, ses déceptions, son manque d'encouragement. « Je ne sais, écrit-il dans la troisième lettre, où nous passerons l'hiver, je tremble d'avance. Il ne vient point de vin de France, on n'en trouve plus qu'à quatre livres mesure de Paris. On ne trouve pas d'auberge qu'il n'en coûte 200 livres par mois, maître et valet. Par surcroît de malheur, on nous supprime les rafraîchissements que l'on nous donnait pour la campagne, jusques au vin que nous sommes obligés d'acheter. C'est trop vous entretenir misère. Je ne vous dis rien de ce pays, il faut mettre le doigt sur la lèvre quand on parle ». Un passage comme celui-là, dans toute sa simplicité, en dit long sur le moral des officiers et la façon dont ils étaient traités.

C'est parce que nous croyons qu'elles fournissent une tranche de vie quotidienne de ces officiers, vie dont certains aspects sont en-

core mal connus, que nous voulons publier dans leur intégrité les sept lettres connues du lieutenant Méritens de Pradals. Modeste tribut d'hommage à cette phalange de héros obscurs, compagnons de Montcalm et de Lévis, en cette année du deuxième centenaire de la perte du Canada par la France.



*Lettres de Guillaume De Méritens De Pradals,
officier au régiment de La Sarre
écrites à son frère, pendant la campagne de 1756
à 1758, au Canada*

PREMIÈRE LETTRE

Sommaire : Incidents de la traversée. — Arrivée à Québec. — Impressions produites par l'entrée en contact avec la population : goût exagéré de la toilette même chez les servantes; rapacité des marchands. — Cherté de la vie avec citations à l'appui. — Énumération des approvisionnements pour l'armée.

A Québec, ce 4 juin 1756.

Enfin me voilà arrivé à la capitale du Canada, avec bien du plaisir je vous assure. S'il n'avait été un grand rhume de poitrine que j'ai eu et qui me tient encore, j'aurais fait mon voyage en parfaite santé. J'espère que j'en serai quitte en prenant le lait que je prends sortant du pis de la vache; je trouve que cela me fait un grand bien. Nous avons eu tous nos soldats malades, mais ils se remettent tous les jours. Nous n'avons perdu, dans notre course, que sept hommes dont deux matelots; des autres vaisseaux ils n'ont presque pas eu de malades, et n'ont perdu que peu de monde; nous avons été plus maltraités. C'est beaucoup que d'être arrivés tous et d'avoir échappé aux Anglais qui nous attendaient en trois différents endroits : une de leurs escadres de neuf vaisseaux de guerre sur la côte de Brest, une autre de quinze vaisseaux au cap Fenestrel, la troisième sur le banc de Terre-Neuve. La première nous fit rentrer dans la rade de Bertholde qui est à trois lieues de Brest. Le lendemain, qui était le 27 mars, nous passâmes par le rat, passage fort dangereux, les Anglais n'osaient pas se fourrer dedans. Je vous jure, mon cher frère, que je n'ai eu d'autre crainte que d'être pris par ces Messieurs qui nous

auraient tout pris, j'aurais été ruiné sans pouvoir me remettre et tout le monde aurait été de même.

J'ai fait provision de linge qui me coûte fort cher et tant d'autres choses qui me sont nécessaires, enfin j'ai employé pour plus de sept cents livres que, si j'avais fait mon emplette à Toulouse, j'aurais épargné au moins deux cents livres. Tout est d'une cherté extrême à Brest; ils ne démordent pas de ce qu'ils vous demandent, il faut prendre ou laisser.

A Québec c'est autre chose : à l'auberge nous payons 110 livres par mois avec une petite chopine de vin par repas, et le reste est assez frugal. Pour les marchands il faut avoir des monts d'or pour entrer dans leur boutique pour acheter quelque chose. Les souliers qui ne durent rien, pas quinze jours, 10 livres au moins. Le monde est fort affable; ils nous font mille politesses, et sont propres. Les servantes, après avoir rangé la maison, se mettent comme des dames de considération; il y a beaucoup plus de filles que de garçons. Elles ont une grande vocation pour le mariage, il n'y en a pas une qui ne se mariât sans s'informer des facultés du garçon. Elles n'ont rien et ne craignent pas d'être trompées, elles portent des coeurs remplis de luxe et d'amour, voilà leur dot.

La ville de Québec est en deux : haute, basse. La basse est occupée par les négociants, la haute par des artisans. Presque tout le monde est égal : personne ne commande que le vice-roi et l'intendant, tout le reste est égal.

Les paysans de la campagne sont riches; ils ont tout le terrain qu'ils veulent et leurs terres leur rendent douze pour un au moins. Ils ne font que labourer une fois, ils sèment là-dessus et y passent l'herse par dessus. Ils sèment tout de blé. Ils ont beaucoup de bestiaux : chevaux, boeufs, vaches, moutons et cochons. Ils vendent leurs denrées fort cher, 10 sols le pot de lait, 20 sols la livre de beurre. La viande coûte 10 sols la petite livre, le vin 1 livre 10 (sols) le pot. Jugez par là comme nous sommes.

Avec cela, le faste règne plus à Québec qu'à la cour de France. Vous voyez des personnes se promener tout le jour en cabriolet, (alors) qu'il y aura vingt-quatre (heures) qu'ils n'auront rien mangé ni savoir de quoi souper. Avec cela un air fort content. Leurs maisons sont assez bien rangées; je m'accommoderais volontiers avec eux, si non à table.

Revenons à notre débarquement qui se fit le 30 mai dimanche; on nous donne cinq jours pour nous reposer. Nous partons samedi 5 juin pour aller à Montréal. De là nous entrerons en campagne. Notez que nous campons en route. Voici le traitement que le roi nous fait : nous n'avons pas plus que le soldat; nous avons soixante livres de pain par mois, quinze pots de vin, deux pots d'eau-de-vie, dix (livres) de lard, deux livres de sel et deux onces de poivre, une once d'épices, deux livres de prunes, trois livres de riz, deux livres de poudre, quatre livres de plomb pour chasser, une paire de souliers pour la campagne, deux chemises de coton bleu. C'est pour la campagne d'été. Campagne d'hiver : une capote, une paire de mitaines et deux paires de mitas qui sont des bas d'une grosse étoffe, pour la neige une paire de raquettes que l'on attache au pied pour ne pas enfoncer, une peau de loup marin pour coucher, les soldats, une peau d'ours pour nous l'hiver.

Je crois que nous allons faire le siège de Chouagen, c'est le bruit commun. De plus, le roi devait nous donner par mois un mouton, quinze livres de boeuf, dix oreilles de cochon, au défaut il nous donne vingt-quatre (livres) de plus de notre paye. Nous ne pouvons pas nous plaindre de notre traitement.

Je finis en vous assurant que rien ne pourra diminuer ni augmenter l'amitié que j'ai pour vous.

Je suis votre très humble et très obéissant serviteur.

Méritens De Pradals

J'embrasse la chère famille Saint-Martin⁽⁴⁾ et mes pauvres soeurs. Bien des amitiés à tous mes parents et amis. Je ne sais si la Mouanete s'est mise à la raison.

Si vous voulez me faire réponse l'année prochaine, vous pourrez donner la lettre aux Capucins qui écriront de Rochefort ou de Bordeaux pour la remettre au premier vaisseau qui partira. Il faut écrire en mars, avril et mai aux deux communautés de Rochefort et Bordeaux.

Bien des respects à MM. Bartet d'Arbas et de Rimont. J'ai beaucoup de foi à leurs prières, je crois qu'elles m'ont préservé dans tous les risques. Nous avons pensé faire naufrage deux fois, nous avons perdu trois ancrs, deux fois un massacre de voiles déchirées. Adressez mes lettres à Québec en Canada.

(4) Famille bourgeoise de Riverenert. (Note de M. l'abbé Blazy).

SECONDE LETTRE

Sommaire : Siège et prise du fort. — Espoir de succès pour l'avenir. — Indication des régiments ayant pris part à la prise de la place qui a été rasée. — Moyens de faire parvenir les lettres au Canada.

Du Camp devant Chouaguen, ce 19 août 1756.

Je ne sais, mon cher frère, si vous avez reçu une lettre que je vous ai écrite. Partant de Québec pour Montréal, je vous marquais que l'on assurait que nous ferions le siège de Chouaguen, cela est vrai. Nous avons ouvert la tranchée la nuit du 12 au 13 de ce mois; nous avons travaillé toute la nuit sans que les ennemis s'en soient aperçu. A leur grande tranquillité j'ai cru qu'ils abandonnaient la place, mais le matin, (dès) qu'ils nous ont reconnus, ils ont fait grand feu de toute espèce de leur artillerie jusqu'à trois heures après-midi. Le 14, nous nous en sommes rendus maîtres à midi; nous avons eu 80 hommes tant tués que blessés; les ennemis en ont perdu de 100 de tués, fort peu de blessés. Nous avons fait 1658 prisonniers y compris quelques femmes, 121 bouches à feu, canons ou mortiers, des vivres pour nourrir 2000 hommes pendant deux ans et quatre grosses barques armées en guerre. Les Anglais perdent plus dans ce pays en perdant ce poste qu'ils n'ont perdu, à proportion gardée, au port Mahon. Tout leur pays est ouvert. On peut aller à Orange, dans toute la Virginie, sans trouver aucune place. Enfin voilà le Canada en sûreté par la perte de Chouaguen, aussi la colonie ne se sent plus de joie. Ils peuvent dire qu'ils gagnent le Pérou pour leur commerce, ce pays rapportera beaucoup au roi au lieu qu'auparavant il y perdait beaucoup. Je compte que les Anglais doivent être bien matés. Je crois même que la paix pourrait bien se faire cet hiver; nous l'espérons de même, vu que pas une puissance n'y prend part.

Les troupes qui ont pris Chouaguen sont le bataillon de la Sarre, celui de Guyenne et celui de Béarn, 1500 Canadiens et 200 sauvages qui faisaient environ 2800 hommes. Nous n'avons jamais remarqué tant de valeur et de bonne volonté dans nos troupes que dans cette occasion. Avant l'entreprise on était comme assuré de la réussite par le raisonnement du soldat.

Nous partons le 22 du courant pour aller joindre les troupes à la Pointe où sont la Reine, Languedoc et Royal Roussillon avec des Canadiens et quelques sauvages. Les ennemis jettent leurs forces

de ce côté-là. Nous sommes à cent cinquante lieues de Québec, il faut en faire environ de cent cinquante pour aller à la Pointe, nous faisons cela fort lestement par eau dans des bateaux plats. Je ne vous fais aucun détail du pays, ni des mœurs des sauvages, ni de leur cruauté, les historiens n'approchent pas de leur cruauté, ce ne sont pas des hommes. Je me réserve, une autre fois, à vous en faire le détail.

Je parlerai de ma santé qui n'a jamais été meilleure; je mange comme un boeuf malgré la grande chaleur qu'il fait ici. Je voudrais passer mon hiver dans un climat comme celui-ci, je crois que l'on ne s'aperçoit pas de l'hiver.

J'ai oublié de vous dire que nous avons démoli les trois forts qui étaient à Chouaguen, nous les avons rasés comme la main; il sera facile de les empêcher de s'y établir.

Nous nous entretiendrons de votre santé, mon cher frère, que je souhaite qu'elle soit parfaite. Je n'ose penser à vous qu'en passant, de crainte d'un grand chagrin qui me mènerait peut-être plus loin que je voudrais. Interprétez bien mes sentiments, mon cher frère, vous me feriez trop d'injustice si vous pensiez autrement, puisque l'on ne peut pas vous aimer plus que je vous aime, aussi bien que votre chère famille que j'embrasse de tout mon coeur. Mille amitiés à Martin et à mes pauvres soeurs, à Belloc, Comanies, les Espas et Miramont, à M. Bartet d'Arbas et à nos amis et amies de Rimont et Roudeille.

Tous mes capitaines se portent bien, je compte que je ferai le bon vivant comme ce cantonnier de Comœre quand il fut à Paris :

*Vivons, portons-nous bien,
Et moquons-nous du reste.*

Je crains que nous quittions trop tôt le Canada et que par ce moyen je n'aurai rien que de la peine.

Je finis, mon cher frère, en vous assurant que l'on ne peut vous être plus sincèrement attaché que je le suis.

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Méritens de Pradals.

Je ne sais si ma collègue⁽⁵⁾ est plus raisonnable qu'elle n'était autrefois. J'ai été fâché contre elle, je trouve beaucoup plus de raison

⁽⁵⁾ C'est sans doute une allusion à un projet de mariage avec une jeune fille qu'il désigne sous le titre de collègue. (Note de l'abbé Blazy).

à la cadette qu'à elle; je ne serai plus son ami si elle ne se met à la raison, et je serai à la cadette c'est-à-dire si elle me veut.

Si vous voulez que je reçoive de vos nouvelles, il faut que vous affranchissiez mes lettres jusqu'à Bordeaux ou à Rochefort. Priez le maître de poste de les faire passer par le premier bateau qui passera en Canada. Si vous ne prenez ce moyen je ne recevrai aucune de vos nouvelles. Vous pouvez écrire depuis le 2 mars jusqu'à la fin de juillet. L'hiver les vaisseaux ne peuvent pas venir par rapport aux glaces. J'ai écrit de Brest et de Québec, je n'ai reçu aucune (réponse) ni des uns ni des autres.

TROISIÈME LETTRE

Sommaire : Détails complémentaires sur la prise du fort de Chouaguen. — Difficultés de l'existence par suite de l'augmentation du prix des denrées.

Du camp de Carillon, ce 16 septembre 1756.

Je profiterai, mon cher frère, de toutes occasions pour vous donner de nouvelles preuves de la continuation de l'amitié la plus parfaite que j'aurai toute ma vie pour vous et pour la chère famille que j'embrasse de tout mon coeur.

Vous devez avoir reçu deux de mes lettres de Québec et de Chouaguen. Je vous marquais que nous avions fait le siège des trois forts qui sont dans cette dernière partie qui sont : le fort Ontario, le vieux fort et le fort de Chouaguen. Si la première lettre ne vous a pas été rendue, peut-être que celle-ci le sera. Je vous marque à peu près la teneur de la lettre. Nous ouvrimes la tranchée le 12 août devant le fort Ontario, nous passâmes la tranchée jusques à une petite hauteur qui donne sur le rivage du lac Ontario, à cent pas du fort. Les ennemis ne nous aperçurent que le lendemain; ils firent un feu d'enfer sur nous de toute espèce de canons, de bombes, grenades, pierie et mousqueterie, de 4 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir, après quoi ils abandonnèrent le fort et se retirèrent à Chouaguen, et de là au vieux fort. Le 13 au soir, nous tirâmes une tranchée du fort Ontario jusques au bord du rivage pour placer deux batteries qui firent leur effet au point du jour. Le 14, les ennemis nous saluèrent comme ils avaient fait le jour précédent. Nous répondîmes à leurs politesses de nos deux batteries qui n'étaient pas bien à cou-

vert : nous n'avions pas eu le temps de les perfectionner. Le feu fut fort vif de part et d'autre jusqu'à 9 heures du matin, que leur commandant fut tué avec un lieutenant d'artillerie. Celui qui commandait au fort Ontario s'est trouvé commander et fut averti que les sauvages et les Canadiens avaient passé la rivière et qu'ils craignaient de mourir, fit battre la chamade et demanda à parler. Il envoya deux officiers, M. de Montcalm écrivit la capitulation en ces termes : Que la garnison serait prisonnière; que tout ce qui appartenait au roi d'Angleterre serait au profit du roi de France; que les officiers garderaient leur équipage; que leurs femmes seraient maîtresses de se retirer où elles voudraient.

Nous avons fait 1800 hommes prisonniers, pris 2 drapeaux, 121 bouches à feu (canons ou mortiers), 7 pièces de canon de bronze et 1 beau mortier, 5 barques armées de 12 jusqu'à 20 pièces de canon, des vivres pour nourrir, deux ans, trois milles hommes. Nous avons perdu à ce siège, tués ou blessés, 80 hommes. Les ennemis en ont perdu 100 et quelques blessés. Nous étions 2800 hommes pour faire le siège, on a cru que nous étions 10.000 hommes pour faire l'ouvrage que nous avons fait. Après qu'ils ont vu que nous étions si peu de monde, ils se désespéraient d'avoir rendu la place à si bon marché. Il est vrai que jamais Charles XII n'a été plus vite que nous avons fait. Je crois que, si nous avions suivi les règles ordinaires, que nous l'aurions manqué. Nous avons démoli et brûlé les trois forts après les avoir évacués. Les régiments de Guyenne et de Béarn, qui avaient fait le siège avec nous, sont venus joindre l'armée qui est ici. Notre régiment a resté pour tout descendre, et même on n'avait pas assez de bateaux pour les faire descendre à Montréal. Je crois qu'ils doivent être descendus présentement. Une compagnie escorta le général jusqu'à Montréal, et de Montréal ici où nous sommes. Les ennemis avaient fait courir le bruit qu'ils devaient attaquer l'armée de Carillon. Je crois qu'ils sont trop sages, qu'ils n'oseront rien.

Je ne sais pas où nous passerons l'hiver, je tremble d'avance. Il ne vient point de vin de France, on n'en trouve plus qu'à quatre livres le pot mesure de Paris. On ne trouve pas d'auberge qu'il n'en coûte 200 livres par mois, maître et valet. Par surcroît de malheur, on nous supprime les rafraîchissements que l'on nous donnait pour la campagne, jusques au vin que nous serons obligés d'acheter. C'est trop vous entretenir misère. Je ne vous dis rien de ce pays, il faut mettre le doigt sur la lèvre quand on parle.

Je suis, mon cher frère, avec l'amitié et l'attachement le plus parfait, votre très humble serviteur.

Méritens, votre bon ami.

Mille amitiés à la chère famille sans oublier ma commère à Martin, ma pauvre sœur,⁽⁶⁾ Belloc, Comanies, Espas, Moramont, tata, les trois Héloïses et tous les voisins et amis. Si vous me faites réponse au mois d'avril prochain, affranchissez la lettre jusqu'à La Rochelle.

QUATRIÈME LETTRE

Sommaire : Effectifs campés devant le fort Saint-Jean. — Suppression de la solde. — Difficultés de l'existence. — Exemples concernant l'élévation des prix des denrées. — Le luxe des uns en face de la misère des autres. — Coquetterie de femmes surtout pour la toilette.

Du camp devant Saint-Jean, ce 30 juin 1757.

Je ne sais, mon cher frère, si vous avez reçu quatre différentes lettres que je vous ai écrites de Québec, Chouaguen et deux de Carillon. Je ne doute pas que vous ne receviez celle-ci par M. d'Ercé⁽⁷⁾ qui quitte le service par rapport à sa vue. J'en suis fâché; il ne me reste plus de pays au régiment que Celles-Lestang.⁽⁸⁾ Vous ne devez pas douter de l'inquiétude où je suis d'apprendre de vos nouvelles, de même que du reste de la famille et de nos bons amis. Je ne puis pas dans la conjoncture où nous sommes vous donner de grandes nouvelles. Nous devons commencer nos opérations de la campagne par le siège du fort Saint-Georges et celui de Le Dieu (Lydius) qui n'est pas éloigné d'Orange. Je ne doute pas que cette campagne ne soit des plus remarquables, tant en Europe que dans ce pays.

Je ne vous dirai pas le nombre de troupes que nous serons. Nous sommes six bataillons : la Reine, la Sarre, Royal-Roussillon, Languedoc, Guyenne et Béarn, environ 600 sauvages. Je ne sais combien ils sont de la colonie ni de Canadiens, mais je vois une grande

(6) Marie de Méritens de Pradals, décédée le 9 août 1775 "ayant été 40 ans infirme sur son grabat" (Registre paroissial de Montesquieu-Avantès).

(7) Jean-François-Gaston de Sirgand, comte d'Ercé, vicomte de Couserans et d'Aulus, marié à Angélique de Saint-Lary-Bellegarde, décédé le 19 septembre 1785. (Note de l'abbé Blazy).

(8) Jean-Louis Guillon de Lestang, ancien capitaine de grenadiers au régiment de La Sarre, chevalier de Saint-Louis, vivait encore en 1784.

disposition parmi nos troupes qui est de bonne augure. Je vous écrirai au premier et au dernier vaisseaux qui partiront : je pourrai vous apprendre le bon traitement que nous aurons fait à messieurs les Anglais.

Revenons à notre traitement que le roi nous a supprimé. Il ne nous donne plus rien : nous sommes obligés d'acheter tout. Le vin vaut 4 livres le pot, mesure de Paris; la viande quand on peut en voir : le veau une livre la petite livre, le boeuf 15 sols, les poules 6 livres la paire, les moutons fort maigres 30 livres la pièce, les dindes 14 livres la paire. De sorte que je mange la soupe aux pois avec du lard que l'on nous donne, quelquefois un morceau de viande fraîche. Je pense avoir pu épargner quelque chose par le bon traitement que l'on nous a fait du commencement, mais cela n'a pas duré. Aussi il faut tirer bien juste pour pouvoir joindre les deux bouts. Les marchandises se vendent deux tiers de plus ici qu'en France : on ne peut se sauver ici qu'à force d'argent. Avec cela on y voit régner le luxe d'une façon surprenante. L'on ne voit de fille qu'elle ne soit chaussée en souliers brodés en or ou argent, (habillées) de damas, velours ou autre étoffe de soie. Les souliers coûtent 12 livres, jusqu'à 36 livres la paire. Les vêtements sont en soie ou de belle étoffe de coton des Indes. Elles ne sortent jamais de chez elles qu'elles n'aient une cape de bon camelot de Bruxelles, les paysannes; pour les autres, elles sont en soie.

Les hommes vont fort simplement, je dis les paysans; mais les gens comme il faut ils sont mis richement, et avec cela tout le monde en général est pauvre parce qu'ils mangent trop. Si les négociants ne mangeaient pas comme ils font, ils seraient d'abord riches.

Revenons au paysan qui est fainéant, gourmand, ivrogne, paresseux, glorieux et fripon. Les femmes ont bien aussi leur épithète, passons vite là dessus.

Les sauvages sont coquins, ivrognes et cruels. Je vous assure que les historiens n'ont dit rien de trop parlant de leurs cruautés. Nous leur avons vu manger de la chair humaine, comme Lahontan nous le dit dans ses écrits du Canada. Les Canadiens tiennent aussi beaucoup du sauvage.

Le paysan serait riche s'il voulait travailler. On jette le fumier dans la rivière, on ne laboure la terre qu'une fois, l'on sème là-dessus, après cela on couvre le blé avec la herse, enfin je ne puis vous définir leur paresse qu'en la comparant au Talanot.

Adieu, mon cher frère, souvenez-vous quelquefois de moi. Je suis votre très humble serviteur et ami vous pouvez le croire.

Méritens

Bien des amitiés à la chère famille, à Martin, mes pauvres sœurs, les parents, amis et voisins et MM. les curés de Lescure, Montesquieu et Rimont. Si vous me faites réponse, il faut affranchir la lettre jusqu'à la Rochelle ou Bordeaux. Vous mettrez l'adresse ordinaire : en Canada. Je vous prie de faire dire à Paulette, à Saint-Girons, que son fils se porte bien. Il me sert depuis que nous sommes ici, il est soldat au régiment de la Sarre. Assez entêté, il fait ce qui lui plaît et non ce que je veux; il avait servi longtemps M. l'abbé de Polastron.

CINQUIÈME LETTRE

Sommaire : Tristesse par suite de l'isolement et du manque de nouvelles de la famille. — Siège de Louisbourg au Cap Breton par les Anglais; pendant ce temps, prise du fort Saint-George près du lac du Saint-Sacrement par les Français; détails relatifs à cette opération; comparaison entre la situation des Français vainqueurs et celle des Anglais vaincus quoique plus nombreux. — Cruauté des sauvages; scènes d'anthropophagie. — Insuffisance de la population de la colonie, surtout par rapport aux Anglais. — Récit complémentaire concernant la marche des troupes de l'expédition, l'investissement du fort, la capture du bétail. — Les sauvages font manger aux Français de la chair d'Anglais comme viande de boeuf. — Difficulté de la vie; si les capitaines peuvent se tirer d'affaire il n'en est pas de même pour les lieutenants.

Du camp de la Chute, ce 24 août 1757.

J'avais tout oublié dans mes malheurs qui ne cessent de me poursuivre puisque vous-même m'abandonnez à mon triste sort, il n'y a que vous, mon cher frère, qui soyez resté dans mon souvenir. Malgré cette espèce de négligence, je craindrais de vous faire injustice si je l'attribuais à l'indifférence; je n'ai aucune raison qui me le persuade. Je vois avec douleur que tous nos messieurs reçoivent des lettres de leurs parents, il n'y a que moi qui n'en reçois de personne. Je sais que vous avez reçu mes lettres, de même que M. de Lasserre et M. de Monlong : j'ai autant à me plaindre des uns que des autres. Laissons là tous ces reproches d'amitié, venons à notre métier.

Vous avez sans doute su que les Anglais avaient résolu de faire le siège de Louisbourg au Cap-Breton. Milord Laudon, qui est gouverneur général pour l'Angleterre, s'était embarqué et avait diminué ses forces, embarquant partie des troupes réglées de la vieille Angleterre, qu'il emmena avec lui pour l'expédition du Cap-Breton. Nous avons profité de son absence pour faire le siège du fort Saint-George qui s'est rendu le 10 du courant. Il a tenu cinq jours de tranchée ouverte. La garnison, prisonnière de guerre, s'est retirée avec escorte au fort Le Dieu avec leurs armes et une pièce de canon. Ils ne peuvent servir que dix-huit mois après la capitulation. Nous avons trouvé dans ce fort des vivres pour nourrir une armée de 6000 hommes pour six mois, 34 milliers de poudre, quantité de bombes, deux mortiers, 22 pièces de canon, 2 pièces de 32 livres de balles. La garnison était de 2400 hommes. Nous avons démoli et brûlé le fort, après quoi nous nous sommes retirés à Carillon et à la Chute.

Je ne puis vous assurer que, de ma vie, je n'avais souffert autant que je l'ai fait dans cette campagne. Les ennemis ont perdu 300 hommes tués, sans compter les prisonniers et déserteurs. Nous avons perdu environ 80 hommes tant tués que blessés.

Je puis vous assurer que les Anglais ne brillaient pas ici. S'ils ne sont pas plus heureux en Europe, leurs affaires ne sont pas des mieux rangées. Il faut vous dire que, dans toutes les rencontres, nous les avons battus en détail comme en gros. Je crois que cette colonie ne se soutient que par miracle, vu le peu de monde qui la compose. Dans toute la colonie il n'y a pas 80 mille hommes et les Anglais en ont au moins 700 mille : voilà la différence d'eux à nous.

Il est vrai que nous avons beaucoup de sauvages qui mettent la terreur parmi les Anglais. Ils n'ont pas tout le tort de les craindre. Si l'on est pris par ces gens-là, le moindre mal qui puisse vous arriver c'est d'être tué dans le moment, car si vous êtes leur esclave vous mourez à tout moment et si la fantaisie leur prend il vous rôtissent et vous mangent sans vous consulter.

Nous avons fait une marche forcée — environ 3,000 hommes — pour favoriser le débarquement du reste de l'armée qui venait par le lac Saint-Sacrement. Cette marche a été d'autant plus pénible que nous avons marché pendant quatre jours toujours dans le bois : point de chemin et toujours monter et descendre et passer des marais et des rivières bien souvent. (C'est) le 4 du courant que nous arrivâmes devant le fort et nous l'investîmes tout de suite. Les ennemis avaient

au moins 300 boeufs et beaucoup de chevaux dehors de leur camp. Ils avaient envoyé cinquante hommes armés pour faire rentrer leurs bestiaux. Nos sauvages les rencontrèrent. Il s'en sauva fort peu : ils en mangèrent beaucoup. Je sais même qu'ils en ont fait manger à des sergents de grenadiers et à des soldats leur disant, pour les engager à en manger, que c'était d'autre viande. Ils la trouvèrent fort bonne et on leur a dit, après l'avoir mangée, qu'ils avaient mangé des Anglais et non pas ni bœuf ni mouton comme ils l'avaient cru. Voilà de la façon que ces honnêtes gens-là traitaient leurs ennemis.

Nous sommes fort mal. Le roi ne nous donne plus rien. Nos appointements ne suffisent pas pour vivre, les capitaines peuvent se tirer d'affaire mais les lieutenants, s'ils ont du bien, il faut qu'ils le mangent, autrement ils feront comme moi mauvaise chère : boire de l'eau et manger des pois et du lard.

Vous pouvez m'écrire depuis le mois de janvier jusques au 1er juillet par Rochefort, La Rochelle et Bordeaux, mais il faut affranchir mes lettres.

Adieu mon cher frère, aimez-moi toujours, mais non pas autant que je vous aime, vous auriez trop de peine. Je suis votre serviteur.

Méritens.

Bien des amitiés à la chère famille, à Martin, à mes pauvres sœurs et à toute la parenté et le voisinage. Mes respects à MM. les curés de Lescure, de Montesquieu et de Rimont. Dites à mesdemoiselles que je ne les tiens pas quittes de mes bas.

Il faut vous dire que le fort Saint-George était leur entrepôt pour venir chez nous par le lac Saint-Sacrement. Ils n'ont plus dans cette partie que le fort Le Dieu. Cela n'empêche pas que nos sauvages ne portent la désolation jusque dans l'Albanie : depuis le siège ils ont mené quelques prisonniers qu'ils avaient pris aux portes d'Orange.

SIXIÈME LETTRE

Sommaire : Expression de sentiments de condoléance à l'occasion de la mort de sa nièce. — Détails concernant la bataille de Carillon, les troupes engagées de part et d'autre, les pertes éprouvées. — Conséquences de la victoire pour la colonie.

Du camp sous Carillon, ce 26 juillet 1758.

Je viens d'apprendre par une lettre de M. de Lasserre la perte que vous avez faite de votre fille aînée. Je conviens, mon cher frère, que le Seigneur ne cesse de vous éprouver par les endroits les plus sensibles. Vous trouverez votre consolation à la soumission que vous avez toujours eue à ses divins ordres. J'espère que dans cette occasion il ne vous refusera pas la consolation qui vous est nécessaire, que Lui seul peut vous donner et non les hommes. Lasserre m'apprend aussi la mort de sa petite qui leur doit causer beaucoup de chagrin à l'un et à l'autre.

Il faut vous faire part de notre victoire qui vous surprendra. Le 6 juillet, les ennemis ont débarqué au nombre 30,000 hommes au portage du lac Saint-Sacrement pour venir faire le siège de Carillon à une lieue du portage. La brigade de la Reine, composée de trois bataillons, y était. M. de Montcalm ne jugea pas à propos de les attaquer et donna ordre de se retirer. Nous nous retirâmes sous Carillon. Nous avions 200 hommes en avant qui n'ont pas pu rentrer. Ils furent houspillés par les ennemis; ils tombèrent, sans le savoir, au milieu de 3000 Anglais dont le général des ennemis, qui commandait cette tête, fut tué. Nous avons eu là 60 hommes de tués et 140 de prisonniers, (dont) 4 officiers. Le 7, nous travaillâmes à faire des abatis pour découvrir l'ennemi de plus loin. Le 8, à midi et demi, les ennemis sont venus nous attaquer par trois colonnes. Ils furent repoussés avec grande perte. Ils vinrent à la charge trois différentes fois, toujours repoussés avec de grands « Vive le roi ! » qui ne les amusaient guère. L'affaire a duré jusques au soir. Nous nous attendions à recommencer le lendemain matin, nous avions couché sur le champ de bataille. On fit la découverte, on ne trouva que des morts et des mourants. On fit battre la générale qui fit plus d'effet que nous n'en attendions. Les ennemis se retiraient, cela hâta leur départ. Ils ont abandonné plus de 400 quarts de fleur de farine qu'ils ont défoncés. Nous en avons retiré du lac 150 quarts qui n'avaient pas été défoncés. M. de Lévis donnait 24 livres par quart aux grenadiers pour les rouler à un petit quart de lieue.

Cette journée du 8 leur coûtait 5000 hommes, tués ou blessés. Nous avons perdu 400 hommes, tués, blessés ou prisonniers, officiers 40, tués ou blessés. Notre régiment a perdu deux capitaines et l'aide-major tué, 1 capitaine blessé et 1 lieutenant, 17 soldats tués et 30 de

blessés. Il faut vous dire que nous étions à une position où il fallait vaincre ou mourir. Nous n'avions point de canon de part ni d'autre : s'ils nous avaient forcés, il nous auraient poussés jusqu'au fort la bayonnette aux reins, pêle et mêle. Il faut vous dire que nous étions 3200 hommes, compris 200 Canadiens, qui arrivèrent vers les trois heures, qui ont assez bien servi. Les troupes de la colonie, les Canadiens ni les sauvages n'étaient pas arrivés. Cette victoire fait autant d'honneur à la nation française que pas une que l'on puisse en remporter sur les ennemis, puisque la colonie était perdue sans ressource. Si nous avions été forcés, ils descendaient à Montréal sans que l'on pût les en empêcher. Il faut vous dire que nous avons été attaqués par 17,000 hommes dont 8,000 de la vieille Angleterre et dont 1,000 Ecossois, les autres 9,000 étaient des milices qui ne voudraient pas se faire tuer.

Pour le présent je ne puis vous en dire davantage.

Je suis, mon cher frère, avec l'amitié la plus parfaite, votre très humble et très obéissant serviteur.

Méritens.

Bien des amitiés à Pujol le chevalier et à mademoiselle de Montplaisir, à Martin, à mes pauvres sœurs : je crois que leurs prières m'ont conservé dans toutes les occasions. Mes compliments à Belloc, Comanies, Miramont, les Espas. Mes respects à MM. les curés de Lescure, de Montesquieu et de Rimont et à tous nos parents et amis.

On parlait du cheval de Prague, ici nous manquions de tout, non tant seulement de viande mais de pain. On a été réduit à 4 onces de pain, 1 livre de cheval. On en mangeait chez les généraux et 4 onces de pain. L'espèce de toute chose manque. Jugez à quel prix l'on peut vivre ici : nous suivons la règle d'Harpagon qui mangeait pour vivre.

Il faut vous dire que si nous avons battu les ennemis, nous avons perdu nos provisions de campagne. Il n'y a point de lieutenant qui n'ait perdu plus de 600 livres : avec cela il n'avait pas grand chose.

SEPTIÈME LETTRE

Sommaire : Craignant que la lettre du 28 juillet ne soit pas arrivée à destination, l'auteur reprend avec plus de précision le récit de la bataille de Carillon. — Renouvellement de ses plaintes à propos des difficultés croissantes de l'existence.

A Carillon, ce 28 août 1758.

Je ne sais, mon cher frère, si vous avez reçu une de mes lettres par laquelle je vous apprenais l'affaire du 8 juillet que nous avons eue à cent toises de Carillon. Si vous ne l'avez pas reçue en voici le détail.

Le 5, M. de Montcalm envoya le sieur Langi avec un détachement de 50 hommes à la découverte. Il aperçut l'avant-garde des ennemis qui paraissait sur le lac Saint-Sacrement, il en donna avis à M. de Montcalm qui fit partir 350 hommes pour aller, par terre, reconnaître la colonne qui pouvait venir par là. Le 6 au matin, les ennemis parurent au portage et débarquèrent à 9 heures du matin. Le peu de troupes que nous avions là se replièrent sur nous à la Chute. Les 400 hommes que nous avions détachés, en se retirant, tombèrent au milieu des ennemis au nombre de 3,000 Anglais. Il s'en est sauvé fort peu; ils ont été tués ou prisonniers. Le général anglais, qui conduisait cette colonne, fut tué pour notre salut, parce qu'ils n'avaient pas fait la faute que firent les autres.

Nous nous retirâmes sous Carillon. Le 7, nous avançâmes 80 toises en avant pour faire des abatis, chaque régiment devant soi. Le 8, à midi et demi, les ennemis parurent et attaquèrent nos grands-gardes qui rentrèrent à leur corps de même que les travailleurs. Les ennemis nous attaquèrent en colonne par la droite, le centre et la gauche par trois différentes fois, avec des troupes fraîches, mais toujours repoussés avec grande perte. Il faut vous dire qu'à chaque tête de colonne il y avait une compagnie de cent grenadiers, 100 hommes Ecosais, le reste des vieilles troupes venues de la vieille Angleterre. On avait mis parmi cette bonne troupe quelque peu de milice pour cette attaque. Je puis vous assurer que jamais troupe ne s'est mieux présentée que celle-là. Ils disaient aussi qu'ils ont bien attaqué et que nous nous sommes bien défendus.

Cette journée leur coûte près de 5,000 hommes, tués ou blessés, deux généraux tués et plus de 200 officiers, peu de prisonniers. Nous avons perdu 400 soldats, tués ou blessés. Notre régiment a perdu 17 soldats tués, 30 blessés, 2 capitaines et l'aide-major tués, un capitaine et un lieutenant blessés. Nous nous attendions à recommencer le lendemain, mais les ennemis se sont retirés au plus vite, abandonnant beaucoup de farines, de bombes, de boulets qu'ils avaient

jetés dans le lac. Nous avons retiré tout ce que nous avons pu de l'une et de l'autre espèce. Ils ne voulaient pas nous ménager : ils étaient 25,000 hommes : 18,000 pour l'attaque des abatis, les autres gardaient les avenues. Nous étions, y compris 250 Canadiens, 3,400 hommes. La colonie a été jouée ce jour-là à perte ou non. Si nous avions été forcés, rien ne les aurait arrêtés. Par la disette des vivres nous n'avions pu nous assembler que les huit bataillons français. Les troupes de la colonie, les Canadiens ni les sauvages n'ont pas pu venir par la raison que je vous ai dit. Le jour de l'affaire nous n'avions de vivres que pour cinq jours.

Nous avons passé une des plus mauvaises années que l'on puisse voir : une disette générale dans tout le Canada. On était réduit, dans les villes, à un quarteron de pain par jour : on mangeait beaucoup de cheval, vous n'auriez pas mangé une fois chez nos généraux que vous n'eussiez mangé du cheval et quatre onces de pain, pas davantage. Présentement nous avons une livre et un quart de pain, un quarteron de lard et autant de morue, depuis que nous avons reçu des vivres de France. Nous avons dépensé beaucoup pour nos provisions de campagne, ne pouvant pas vivre pendant six mois avec un peu de lard. J'en suis pour plus de 600 francs à ma part, je n'ai pas grand chose. Les dindes nous coûtent 20 livres la paire; les poules à proportion; les moutons 40 livres pièces; le vin coûte 400 livres le cent pot de vin mesure de Paris. Nous avons un des messieurs (qui) a payé ici deux brebis maigres, qui ne pesaient pas les deux 40 livres, 100 livres, à prendre ou à laisser. Ceux qui n'auront pas d'argent ne feront pas bonne chère. C'est assez parler misère, je crois que cela ne vous amuse pas.

Adieu, mon cher frère, je suis avec une amitié sincère votre serviteur.

Méritens

Bien des amitiés à la chère famille, à Martin, mes soeurs, parents et amis et le voisinage. Je suis nommé à une compagnie pourvu que la Cour nomme aux emplois vacants. Si cela est, que Dieu me fasse la grâce de revoir la patrie, je vous tiendrai bientôt compagnie, j'essaierai à faire ma retraite.

Je suis, mon cher frère, avec l'amitié et l'attachement le plus parfait, votre très humble serviteur et ami.

Méritens

Bien des amitiés à tout le monde. Je ne sais si Monlong a reçu une de mes lettres; embrassez-le, je vous prie, de ma part. Un déserteur des ennemis nous assure que les Anglais doivent venir du 10 au 15 septembre. Cela pourrait être. Ils nous auront toujours par le grand nombre.



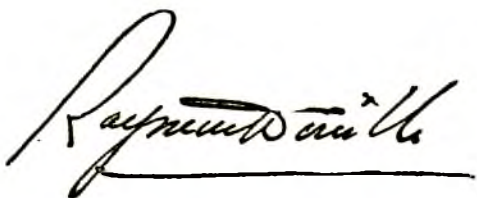
Ce sont les seules lettres connues de Guillaume de Méritens de Pradals. Sa participation active aux combats livrés à Québec le priva sans doute des loisirs qui lui permettaient, à Chouaguen et à Carillon, d'écrire ses impressions.

Nous savons qu'il participa à la bataille des Plaines d'Abraham et à celle de Sainte-Foy. Il fut blessé, avec plusieurs autres officiers, lors de la charge au cours de laquelle le marquis de Montcalm trouva la mort⁽⁹⁾. Il fut de nouveau blessé, cette fois sérieusement, le 28 avril 1760, à la bataille de Sainte-Foy⁽¹⁰⁾.

Une pièce, datée du 4 juillet 1760, signale que Murray "autorisait M. de Méritens, capitaine des forces françaises et prisonnier de guerre, de passer chez Madame Fonsnelle, dans la paroisse de Beauport, pour y résider avec un domestique, et où il ne doit pas être molesté pourvu qu'il se conduisit comme il convient⁽¹¹⁾.

D'après l'abbé Blazy, un é t a t signé par Bernin, commissaire des guerres, en 1761, le compte parmi les capitaines rapatriés. Le 28 mai de cette année, il est nommé chevalier de Saint-Louis.

Ceux qui ont eu accès aux archives familiales disent qu'ils perdent toute trace de lui après 1766. On suppose qu'il peut avoir été inhumé au Quesnoy, chef-lieu du département du Nord, où demeurait l'un de ses frères.

A handwritten signature in dark ink, reading "Raymond Douville". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

(9) *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, mars 1950, p. 525.

(10) *Idem*, p. 527.

(11) La pièce originale, écrite en anglais, fait partie des documents familiaux de M. Maurice Moulin de Méritens. (Note de l'abbé Blazy).